

BCV DIAPASON COMMODITY FUND

Fonds ombrelle de droit suisse de la catégorie « Autres fonds en placements traditionnels » à compartiments multiples

- **BCV DIAPASON Commodity (CHF)**
- **BCV DIAPASON Commodity (EUR)**
- **BCV DIAPASON Commodity (USD)**
- **BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (CHF)**
- **BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (EUR)**
- **BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (USD)**

1. Remarques

Ce prospectus simplifié contient un résumé des informations essentielles sur le fonds ombrelle et ses compartiments. Les aspects juridiques et économiques sont régis à titre exhaustif dans le prospectus détaillé avec contrat de fonds intégré. Ceux-ci régissent entre autres les droits des porteurs de parts, les droits et les obligations de la direction du fonds et de la banque dépositaire ainsi que la politique de placement de chaque compartiment. Il est recommandé à l'investisseur de consulter le prospectus détaillé. Les rapports annuels et semestriels renseignent sur les comptes de fortune et de résultats des compartiments. Ces documents peuvent être demandés sans frais à la direction du fonds, à la banque dépositaire et à tous les distributeurs.

2. Informations sur les placements

2.1 Objectifs et politiques de placement des compartiments

I. Compartiments **BCV DIAPASON Commodity (CHF)**, **BCV DIAPASON Commodity (EUR)** et **BCV DIAPASON Commodity (USD)**

Les objectifs de placement des compartiments **BCV DIAPASON Commodity (CHF)**, **BCV DIAPASON Commodity (EUR)** et **BCV DIAPASON Commodity (USD)** sont de générer une performance proche ou supérieure à celle de l'indice Diapason Commodities Index® (DCI®). Cet indice a été créé en 2006 par Diapason Commodities Management SA, Lausanne. Il est composé des cours de futures sur 48 commodités des secteurs de l'énergie, de l'agriculture, des métaux et des métaux précieux, sur un plan mondial. La pondération des commodités est ajustée une fois par année selon des critères purement quantitatifs et rebalancée une fois par mois.

Au minimum deux tiers de la fortune de chacun des compartiments **BCV DIAPASON Commodity (CHF)**, **BCV DIAPASON Commodity (EUR)** et **BCV DIAPASON Commodity (USD)** sont exposés aux commodités et métaux précieux. Cette exposition intervient principalement par des dérivés (futures) et accessoirement par des parts de placements collectifs et par des produits structurés. Les parts en placements collectifs de capitaux et les produits structurés sont limités, pour chacune de ces catégories de placements, à 10% au maximum de la fortune de chaque compartiment. Les dérivés sur commodités et métaux précieux doivent obligatoirement être dénoués ou renouvelés (roll-over) avant leur échéance pour éviter toute livraison physique de commodités ou métaux précieux. Les obligations et autres titres ou droits de créances, les instruments du marché monétaire, les avoirs à vue ou à terme ainsi que les parts de placements collectifs investissant dans ces mêmes placements servent de collatéraux aux dérivés (futures) sur commodités et métaux précieux. La couverture des risques de change est effectuée par des dérivés (forwards).

L'unité de compte du compartiment **BCV DIAPASON Commodity (CHF)** est le franc suisse (CHF).

L'unité de compte du compartiment **BCV DIAPASON Commodity (EUR)** est l'euro (EUR).

L'unité de compte du compartiment **BCV DIAPASON Commodity (USD)** est le dollar des Etats-Unis (USD).

II. Compartiments **BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (CHF)**, **BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (EUR)** et **BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (USD)**

Les objectifs de placement des compartiments **BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (CHF)**, **BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (EUR)** et **BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (USD)** sont la croissance à long terme avec une volatilité moindre et une certaine décorrélation par rapport aux indices du secteur d'investissement. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des objectifs de placement des compartiments.

Pour atteindre les objectifs de placement des compartiments, la direction effectue des contrats « futures » sur commodités ou métaux précieux. Les positions sont achetées ou vendues selon les anticipations favorables ou non de l'évolution des marchés.

La fortune du compartiment est exposée en tout ou partie aux commodités et/ou métaux précieux, principalement par des dérivés et accessoirement par des parts de placements collectifs et/ou des produits structurés. Les obligations et autres titres ou droits de créances, les avoirs à vue ou à terme, les instruments du marché monétaire ainsi que les parts de placements collectifs sur ces mêmes sous-jacents servent de collatéraux aux dérivés (futures) sur commodités et/ou métaux précieux. Les couvertures de risques de change sont effectuées par des dérivés (forwards).

Les compartiments ne peuvent pas effectuer des ventes à découvert directes.

III. Dispositions applicables à tous les compartiments

Les compartiments du présent fonds investissent en:

a) Obligations, notes et autres titres ou droits de créance à revenu fixe ou variable, libellés en franc suisse ou en d'autres monnaies, de débiteurs suisses ou étrangers, de droit privé ou de droit public

b) Instruments du marché monétaire libellés en franc suisse ou en d'autres monnaies, d'émetteurs suisses ou étrangers, de droit privé ou de droit public

c) Avoirs à vue ou à terme

d) Parts de placements collectifs de capitaux (fonds cibles) qui investissent selon leur documentation en avoirs à vue ou à terme, en obligations ou en d'autres titres ou droits de créance, en instruments du marché monétaire, en commodités ou métaux précieux

e) Dérivés dont les sous-jacents sont représentés par des commodités ou métaux précieux ou par des indices sur commodités ou métaux précieux. Ces dérivés doivent obligatoirement être dénoués ou renouvelés (roll-over) avant leur échéance afin d'éviter toute livraison physique de commodités ou de métaux précieux.

f) Produits structurés sur commodités ou métaux précieux ou produits structurés sur indices de commodités ou métaux précieux.

Les compartiments ne peuvent pas effectuer de placements physiques en commodités et métaux précieux.

La direction du fonds peut placer au maximum 20% de la fortune d'un compartiment, y compris les dérivés, dans des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire d'un même émetteur. La valeur totale des valeurs mobilières et des instruments du marché monétaire des émetteurs auprès desquels plus de 10% de la fortune d'un compartiment ont été placés ne peut pas dépasser 60% de la fortune dudit compartiment.

La direction du fonds peut investir jusqu'à 35% de la fortune d'un compartiment en valeurs mobilières ou en instruments du marché monétaire du même émetteur lorsque ceux-ci sont émis ou garantis par un Etat ou une collectivité de droit public de l'OCDE ou par une institution internationale à caractère public dont la Suisse ou un Etat membre de l'Union européenne fait partie.

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a accordé à GERIFONDS SA l'autorisation d'investir jusqu'à 100% de la fortune d'un compartiment en valeurs mobilières ou instruments du marché monétaire du même émetteur pour autant que ceux-ci soient émis ou garantis par un Etat ou une collectivité de droit public de l'OCDE ou par une institution internationale à caractère public dont la Suisse ou un Etat membre de l'Union européenne fait partie. Sont admis en tant qu'émetteurs ou garants: les Etats membres de l'OCDE ainsi que les organismes gouvernementaux, intergouvernementaux ou paragouvernementaux de ces Etats.

La direction du fonds n'effectue pas d'opérations de prêt de valeurs mobilières ni de mise ou prise en pension.

Des indications détaillées sur les politiques de placement des compartiments, les limites de placement, les techniques et les instruments de placement admis (notamment les dérivés et leur étendue) figurent dans le contrat de fonds (Partie II §§ 7-15).

Unités de compte

L'unité de compte des compartiments **BCV DIAPASON Commodity (CHF)** et **BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (CHF)** est le franc suisse (CHF).

L'unité de compte du compartiment **BCV DIAPASON Commodity (EUR)** et **BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (EUR)** est l'euro (EUR).

L'unité de compte du compartiment **BCV DIAPASON Commodity (USD)** et **BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (USD)** est le dollar des Etats-Unis (USD).

Instruments financiers dérivés

La direction du fonds fait appel à des dérivés en vue d'une gestion efficiente de la fortune des compartiments du fonds. L'engagement de dérivés ne saurait, même dans des conditions exceptionnelles du marché, aboutir à une déviation des objectifs de placement ou à une modification du caractère de placement des compartiments. Les compartiments sont qualifiés comme fonds simples suivant le point de vue d'utilisation des dérivés.

L'approche Commitment II vient en application dans la mesure du risque (procédure élargie) pour tous les compartiments de la présente ombrelle. L'utilisation des dérivés fait partie intégrante de la politique de placement des compartiments aux fins d'exposition aux commodités et métaux précieux. Les dérivés servent en outre à la couverture des risques de change. L'engagement de dérivés peut exercer un effet de levier (leverage) sur la fortune d'un compartiment ou correspondre à une vente à découvert. L'engagement d'ensemble en dérivés peut représenter jusqu'à 100% de la valeur nette d'un compartiment et l'engagement d'ensemble peut ainsi s'élever jusqu'à 200% de sa fortune nette.

Seules peuvent être utilisées des formes de base de dérivés telles que décrites en détail dans le contrat de fonds (voir § 12). Les dérivés peuvent être négociés à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public ou être conclus OTC (over-the-counter). Les dérivés sont sujets au risque de contrepartie, outre le risque de marché. En d'autres termes, il y a un risque que la partie contractante n'honore pas ses engagements et occasionne ainsi un dommage financier. Aucune opération de couverture de risque de change n'est effectuée entre classes de parts.

2.2 Facteurs de risques spécifiques des compartiments

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont liés à une perte potentielle provenant d'un dysfonctionnement des processus de communication, d'information, de traitement ou de comptabilisation des transactions.

Risques de marché

Les risques de marché sont liés à la possibilité de mouvements contraires dans les prix des actifs financiers dans lesquels les compartiments investissent, dus à des changements des conditions de marché. Les politiques de placement visées impliquent des risques de marché importants liés aux conditions économiques et financières qui affectent les prix des commodités et métaux précieux.

Risques liés à la liquidité des investissements

Tout instrument financier coté peut voir sa cotation suspendue pour diverses raisons. Les compartiments peuvent donc se trouver dans l'impossibilité de liquider leurs

positions. D'autres instruments financiers peuvent être illiquides, se traiter de gré à gré ou être difficiles à évaluer. La direction du fonds limite les investissements peu liquides ou illiquides ainsi que ceux effectués sur des marchés moins liquides que les marchés traditionnels. De plus, ce type de placements est suivi de manière continue tant du point de vue de la liquidité que de l'évaluation.

Risques de crédit

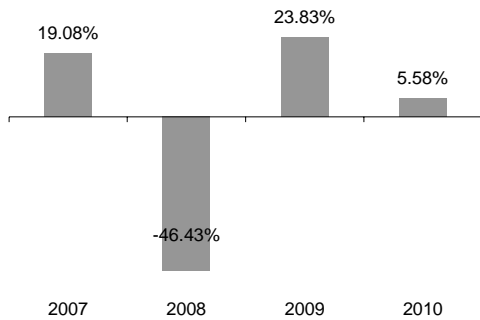
Par le biais des investissements entrepris, les compartiments entretiennent des relations avec différentes institutions financières. Les compartiments peuvent être exposés à des risques de crédit dans les cas où les contreparties viennent à ne plus pouvoir faire face à leurs engagements vis-à-vis des compartiments. Le contrat de fonds prévoit un certain nombre de limites de placement visant à éviter une concentration trop importante des relations par rapport aux contreparties.

Risques de livraison

Les investissements en dérivés (futures) impliquent des risques liés à l'exercice des contrats, à savoir la livraison physique des sous-jacents. Le fonds met en place des procédures strictes impliquant différentes entités et visant à prévenir l'échéance des contrats pour permettre la liquidation des positions avant qu'une livraison ait lieu ou avant le premier jour de notification (first day notice).

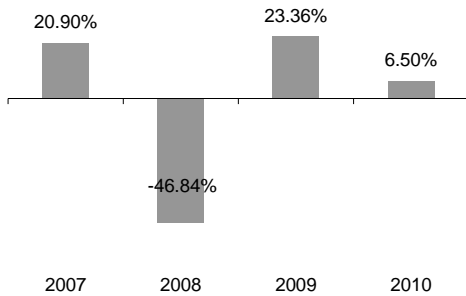
2.3 Performance des compartiments (modification de la valeur d'inventaire avec réinvestissement des distributions)

BCV DIAPASON Commodity (CHF)
Rendements annuels 2007 - 2010



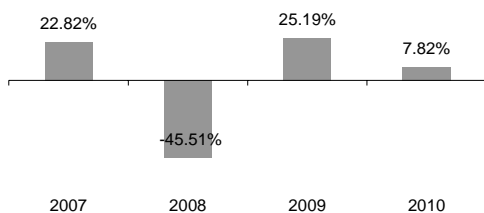
Rendement annuel moyen
3 dernières années : -9.99%

BCV DIAPASON Commodity (EUR)
Rendements annuels 2007 - 2010



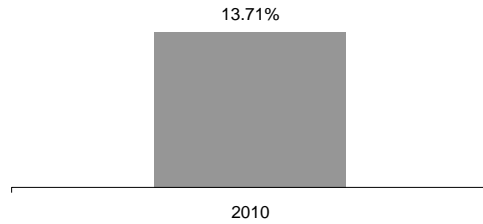
Rendement annuel moyen
3 dernières années : -10.05%

BCV DIAPASON Commodity (USD)
Rendements annuels 2007 - 2010

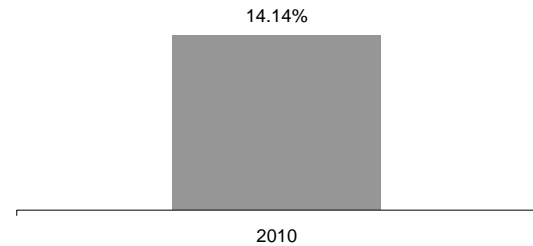


Rendement annuel moyen
3 dernières années : -8.82%

BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (CHF)
Rendements annuels 2010



BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (USD)
Rendements annuels 2010



La performance réalisée par le passé ne peut pas servir de référence à l'évolution future de la valeur des compartiments et ne tient pas compte des frais et des commissions perçus lors des souscriptions et des rachats de parts. L'évolution de la performance dépend en outre de celle des marchés financiers et du succès du gestionnaire dans la mise en œuvre de la politique de placement des compartiments.

2.4 Profil de l'investisseur classique

BCV DIAPASON Commodity (CHF), BCV DIAPASON Commodity (EUR) et BCV DIAPASON Commodity (USD)

Investisseur cherchant une exposition dans le secteur des commodities et des métaux précieux avec une gestion active de la performance et des risques.

BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (CHF), BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (EUR) et BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (USD)

Investisseur cherchant une exposition au secteur des commodities et des métaux précieux, mais avec un profil de risque moindre par rapport à un indice et avec un accent particulier sur la génération d'une performance absolue.

2.5 Politique de distribution

Le revenu net de chaque compartiment est distribué annuellement en avril aux porteurs de parts dans l'unité de compte des compartiments.

2.6 Classes de parts

Les compartiments BCV DIAPASON Commodity (CHF) / (EUR) / (USD) ont chacun trois classes de parts A, B et C:

- Classe A ouverte à tous les investisseurs
- Classe B ouverte aux investisseurs qui souscrivent et maintiennent pour CHF 5 millions minimum dans le compartiment ainsi qu'aux parts souscrites dans le cadre d'un mandat de gestion écrit exercé par la BCV
- Classe C ouverte aux investisseurs qui souscrivent et maintiennent pour CHF 30 millions minimum dans le compartiment.

Les compartiments BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (CHF), BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (EUR) et BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (USD) ont chacun deux classes de parts:

- Classe A, ouverte à tous les investisseurs
- Classe I, ouverte aux investisseurs institutionnels au sens de l'art. 10 al. 3 let. a, b, c, d et f LPCC et 6 al. 2 OPCC

3. Informations économiques

3.1 Rémunérations et frais accessoires	2008	2009	31/12/2010
Rémunérations et frais directement à la charge de l'investisseur lors de l'achat et de la vente de parts			
Commission d'émission maximale	5%	5%	5%
Commission de rachat	Aucune	Aucune	Aucune
Indemnité de souscription	Aucune	Aucune	Aucune
Indemnité de rachat	Aucune	Aucune	Aucune

Rémunérations et frais perçus au fur et à mesure sur la fortune de chaque compartiment	2008	2009	2010	*TER synthétique avec commission de performance **TER synthétique sans commission de performance
Commission forfaitaire de gestion appliquée				
Compartiments BCV DIAPASON Commodity (CHF) BCV DIAPASON Commodity (EUR) BCV DIAPASON Commodity (USD)				Portfolio Turnover Rate (PTR) selon normes UE
Classe A	1.70%	1.70%	2.00%	BCV DIAPASON Commodity (CHF) 148.78%
Classe B	1.20%	1.20%	1.55%	BCV DIAPASON Commodity (EUR) 117.83%
Classe C	0.80%	0.80%	1.15%	BCV DIAPASON Commodity (USD) 131.44%
Compartiments BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (CHF)				BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (CHF) 146.34%
BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (EUR)				BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (EUR) n.a.
BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (USD)				BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (USD) 91.45%
Classe A			1.90%	
Classe I			1.15%	
Commission de performance appliquée pour les compartiments BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (CHF), BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (EUR) et BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (USD)				
Classe A			10%	
Classe I			10%	
Commission de banque dépositaire	Intégrée dans la commission de gestion forfaitaire	Intégrée dans la commission de gestion forfaitaire	Intégrée dans la commission de gestion forfaitaire	
Frais supplémentaires débités selon leur montants effectifs (taxe annuelle de surveillance sur les fonds en Suisse, établissement des rapports annuels et semestriels, etc, sans les frais de transactions sur titres)	Intégrés dans la commission de gestion forfaitaire	Intégrés dans la commission de gestion forfaitaire	Intégrés dans la commission de gestion forfaitaire	
Commission de gestion des fonds cibles dans lesquels il est investi, au maximum	3%	3%	3%	
Total Expense Ratio (TER) (sans les frais de transaction sur titres)				
BCV DIAPASON Commodity (CHF) A			1.83%	
BCV DIAPASON Commodity (CHF) B			1.32%	
BCV DIAPASON Commodity (CHF) C			0.97%	
BCV DIAPASON Commodity (EUR) A			1.89%	
BCV DIAPASON Commodity (EUR) B			1.31%	
BCV DIAPASON Commodity (USD) A			1.79%	
BCV DIAPASON Commodity (USD) B			1.28%	
BCV DIAPASON Commodity (USD) C			0.95%	
BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (CHF) A*			5.31%	
BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (CHF) A**			2.14%	
BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (CHF) I*			4.64%	
BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (CHF) I**			1.31%	
BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (EUR) A*			n.a.	
BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (EUR) A**			n.a.	
BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (EUR) I*			n.a.	
BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (EUR) I**			n.a.	
BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (USD) A*			4.89%	
BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (USD) A**			1.99%	
BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (USD) I*			3.88%	
BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (USD) I**			1.24%	
				*TER synthétique avec commission de performance
				**TER synthétique sans commission de performance
				3.2 Accords de rétrocessions de commissions et commissions en nature (Soft Commissions)
				Aucun accord de rétrocessions de commissions n'a été conclu.
				3.3 Fiscalité (placement collectif de capitaux)
				Le placement collectif ouvert est soumis à la législation suisse. En concordance avec celle-ci, le placement collectif ouvert n'est soumis ni à un impôt sur le revenu ni à un impôt sur le capital.
				L'impôt fédéral anticipé déduit dans le placement collectif de capitaux sur les revenus suisses est demandé intégralement en remboursement par la direction du fonds pour le placement collectif de capitaux.
				Les revenus et les gains en capital étrangers peuvent être soumis aux déductions d'impôt à la source du pays de placement. Ces impôts sont restitués, pour autant que cela soit possible, par la direction du fonds en raison des conventions de double imposition ou de conventions correspondantes en faveur des investisseurs domiciliés en Suisse.
				3.4 Fiscalité (investisseurs dont le domicile fiscal est en Suisse)
				Les distributions de revenus des compartiments à des investisseurs domiciliés en Suisse sont soumises à l'impôt anticipé fédéral (impôt à la source) de 35%. D'éventuels gains en capital distribués par coupon séparé ne sont pas soumis à l'impôt anticipé. Les investisseurs domiciliés en Suisse peuvent demander le remboursement de l'impôt anticipé déduit dans la déclaration fiscale ou par une demande de remboursement séparée.
				3.5 Fiscalité (investisseurs dont le domicile fiscal est à l'étranger)
				Les distributions de revenus en faveur d'investisseurs domiciliés à l'étranger se font sans déduction de l'impôt anticipé suisse, pour autant que les revenus du compartiment concerné proviennent pour 80% au moins de sources étrangères. Dans ce cas, une confirmation d'une banque doit exister indiquant que les parts en question se trouvent chez elle dans le dépôt d'un investisseur domicilié à l'étranger et que les revenus sont crédités sur son compte (déclaration de domicile ou affidavit). Il ne peut pas être garanti que les revenus proviennent pour 80% au moins de sources étrangères.
				Les revenus distribués et/ou les intérêts réalisés lors de la vente des parts des compartiments BCV DIAPASON Commodity (CHF), BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (CHF) et BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (USD) ne sont pas soumis en Suisse à la fiscalité de l'épargne de l'Union européenne.
				Les revenus distribués et/ou les intérêts réalisés lors de la vente des parts des compartiments BCV DIAPASON Commodity (EUR), BCV DIAPASON Commodity (USD) et BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (EUR) sont soumis en Suisse à la fiscalité de l'épargne de l'Union européenne.
				Les autres conséquences fiscales pour l'investisseur en cas de détention, achat ou vente de parts se réfèrent aux dispositions fiscales en vigueur dans le pays de domicile de l'investisseur.
				4. Informations relatives au commerce des parts
				4.1 Publication des prix
				La valeur nette d'inventaire par part de chaque compartiment est publiée chaque jour ouvrable bancaire sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch et sur le site internet de la direction du fonds (www.gerifonds.com).
				4.2 Mode d'acquisition et de rachat des parts
				Les souscriptions et les rachats de parts sont réceptionnés une fois par semaine.
				Compartiments BCV DIAPASON Commodity (CHF), BCV DIAPASON Commodity (EUR) et BCV DIAPASON Commodity (USD)
				Les demandes de souscription et de rachat des parts qui entrent auprès de la banque dépositaire jusqu'à 11h00 au plus tard le lundi ou le dernier jour ouvrable bancaire précédent (jour de passation de l'ordre) sont calculées le jeudi ou le premier jour ouvrable bancaire suivant (jour d'évaluation) sur la base de la valeur d'inventaire calculée ce jour-là selon les cours du mardi. La valeur nette d'inventaire prise pour le décompte n'est donc pas encore connue au moment de la passation de l'ordre (Forward Pricing). Le paiement a lieu chaque fois un jour ouvrable bancaire après le jour d'évaluation (date-valeur un jour).
				Compartiments BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (CHF), BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (EUR) et BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (USD)
				Les demandes de souscription et de rachat des parts qui entrent auprès de la banque dépositaire jusqu'à 11h00 au plus tard le vendredi ou le dernier jour ouvrable bancaire précédent (jour de passation de l'ordre) sont calculées le mercredi ou le premier jour

ouvrable bancaire suivant (jour d'évaluation) sur la base de la valeur d'inventaire calculée ce jour-là selon les cours du lundi. La valeur nette d'inventaire prise pour le décompte n'est donc pas encore connue au moment de la passation de l'ordre (Forward Pricing). Le paiement a lieu chaque fois un jour ouvrable bancaire après le jour d'évaluation (date-valeur un jour).

5. Présentation succincte des compartiments

Date de fondation des compartiments	
BCV DIAPASON Commodity (CHF) A	28.03.2006
BCV DIAPASON Commodity (CHF) B	28.03.2006
BCV DIAPASON Commodity (CHF) C	04.04.2006
BCV DIAPASON Commodity (EUR) A	11.07.2006
BCV DIAPASON Commodity (EUR) B	04.09.2007
BCV DIAPASON Commodity (USD) A	28.03.2006
BCV DIAPASON Commodity (USD) B	28.03.2006
BCV DIAPASON Commodity (USD) C	04.04.2006
BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (CHF) A / I	14.06.2010
BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (EUR) A / I	21.03.2011
BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (USD) A / I	14.06.2010
Exercice comptable	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Numéros de valeur Telekurs et ISIN des compartiments	
BCV DIAPASON Commodity (CHF) A	2463440 / CH0024634401
BCV DIAPASON Commodity (CHF) B	2463696 / CH0024636968
BCV DIAPASON Commodity (CHF) C	2463718 / CH0024637180
BCV DIAPASON Commodity (EUR) A	2607339 / CH0026073392
BCV DIAPASON Commodity (EUR) B	2607351 / CH0026073517
BCV DIAPASON Commodity (USD) A	2463471 / CH0024634716
BCV DIAPASON Commodity (USD) B	2463727 / CH0024637271
BCV DIAPASON Commodity (USD) C	2463742 / CH0024637420
BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (CHF) A	11358582 / CH0113585829
BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (CHF) I	11358590 / CH0113585902
BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (EUR) A	11358604 / CH0113586041
BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (EUR) I	11358609 / CH0113586090
BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (USD) A	11358614 / CH0113586140
BCV DIAPASON Commodity Systematic Alpha (USD) I	11358620 / CH0113586207
Durée (du placement collectif de capitaux)	Illimitée
Groupe financier émetteur (promoteur)	Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Direction du fonds	GERIFONDS SA, Lausanne
Asset Manager	Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Conseiller en placement	Diapason Commodities Management SA, Lausanne
Banque dépositaire	Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Société d'audit	PricewaterhouseCoopers SA, Pully
Autorité de surveillance	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA, Berne
Point de contact	GERIFONDS SA, Lausanne

Direction du fonds
GERIFONDS SA, Lausanne

Banque dépositaire
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne